

LE FRET DÉRAILLE

Coup dur pour le triage SNCF de Sotteville. La direction restructure son service fret. 50 emplois sont supprimés. p. 2



PROJETS À LANCER SANS DÉLAI

La Ville demande à la nouvelle grande communauté d'engager rapidement les projets qui la concerne. p. 3

SPORT : LA MODE DES LABELS

Comme ailleurs, des labels fleurissent dans le sport. Que veulent-ils dire ? Que garantissent-ils ? p. 15

Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 11 au 25 février 2010 - n°98



Accidents du travail : la triple peine

Les salariés victimes d'accidents du travail ne sont pas seulement blessés physiquement. Au sein de l'entreprise, ils cumulent discrimination et risque accru de licenciement. Pour couronner le tout, depuis le 1^{er} janvier, le gouvernement a décidé de fiscaliser leurs indemnités d'accidentés. p 7 à 10.



Le fret sur une voie de garage



Capable de gérer 2 500 wagons de fret par jour, le triage par gravité de Sotteville-lès-Rouen, ferme en avril. La priorité au rail affichée par le gouvernement n'était-elle qu'un leurre ? Les cheminots, en grève le 3 février, alertent sur la désintégration du service public.

Tous les services de la SNCF étaient appelés à la grève mercredi 3 février, à l'appel de l'intersyndicale, CGT, Sud-Rail, UNSA et CFDT-GAAC. À Sotteville-lès-Rouen, les cheminots grévistes et retraités ont manifesté sur le pont d'Eauplet qui surplombe la zone de triage du fret. Au près d'eux pour les soutenir, des élus locaux dont Hubert Wulfranc, le maire de Saint-Étienne-du-Rouvray. Sur le pylône de 30 mètres de haut qui domine les voies, les cheminots ont installé une banderole proclamant : « Le triage de Sotteville doit vivre ».

L'accélération de la restructuration de la SNCF est à l'origine de la grève de ce 3 février. En 2010, 3 600 nouvelles suppressions d'emplois ont été annoncées chez les cheminots. Cela se traduit localement, en avril, par l'abandon du centre de tri par gravité. Le triage de Sotteville-lès-Rouen, un des plus

grands d'Europe, regroupe et redistribue des milliers de wagons de fret. « Il y a quelques années, on passait 2 500 wagons/jour, aujourd'hui on va en faire 12, dénonce Luc Delestre, responsable CGT. C'est une ineptie. Le fret en 2002 représentait 56 milliards de tonnes au km, en 2010 ce sera 24 milliards de tonnes. La différence est partie sur la route. » C'est la conséquence de l'abandon du wagon isolé, jugé non rentable par la direction de la SNCF qui ne veut plus traiter que des trains entiers, c'est-à-dire constitués dès le départ par un expéditeur pour un seul destinataire. Elle envisagerait même de fixer un seuil de trois allers-retours hebdomadaires pour prendre en charge des expéditions de fret. De quoi freiner encore plus les entreprises souhaitant utiliser le rail...

Mais où est donc passée la priorité au train affichée en 2009 par le gouvernement au nom du Grenelle de l'environnement ? Elle semble bien n'avoir été

qu'un simple effet d'annonce. L'ouverture à la concurrence, effective dans le fret depuis 2003, n'a pas non plus fait décoller l'activité, au contraire. La part du ferroviaire dans le fret a encore baissé, passant de 14 à 11 % ces deux dernières années. « Le privé n'a rien apporté de plus, il a juste récupéré quelques trafics juteux », souligne Luc Delestre. Et la SNCF désintègre le service public, elle organise le désordre ; c'est la privatisation galopante, comme à EDF ou à La Poste. Après ce sera au tour du trafic voyageurs. »

MAIS OÙ EST PASSÉE LA PRIORITÉ AU TRAIN ?

La fin du triage aura des conséquences sur l'emploi. Au fret, 50 postes disparaissent, et tous les métiers seront touchés, à l'entretien des voies, aux ateliers

de maintenance. Parmi les agents qui y travaillent, beaucoup habitent Sotteville-lès-Rouen ou Saint-Étienne-du-Rouvray, comme Patrick Florin, à la logistique, la branche SNCF qui assure la maintenance des voies et des caténaires. « Ils détruisent le tissu de proximité, des agents vont à 200 km pour faire un dépannage. Les difficultés avec la neige, avant ça n'arrivait jamais. Il n'y a plus assez de monde pour assurer les astreintes. Avant ici on avait 4 brigades, il n'y en a plus que 2. »

Jacky Drouaire est à la réparation des machines, « les "27 500", les nouvelles rames TER », précise-t-il. Il assiste de plus en plus à l'externalisation du travail. « Les pièces réparables à Quatre-mares partent au privé, pareil pour l'outillage. » Il prend bientôt sa retraite, « mais je ne pars pas content, plutôt amer, on sent que ce n'est pas une réforme pour que cela aille mieux, c'est la casse du service ». ♦

À mon avis

Inacceptable réforme



La décision de la SNCF d'abandonner définitivement le transport du « wagon isolé » dans le cadre de la réforme de l'activité fret va conduire à la fermeture du triage de Sotteville-lès-Rouen en avril.

Ce projet est préjudiciable pour l'activité économique de notre territoire et a des conséquences négatives pour la qualité du service public et le maintien de l'emploi cheminot.

Il est en totale contradiction avec les objectifs de réduction des gaz à effets de serre dans les transports annoncés lors du Grenelle de l'environnement.

Cette réduction de l'activité fret SNCF conduit à une nouvelle impasse économique, sociale et environnementale. Ce projet est donc inacceptable.

Le gouvernement et l'État doivent le stopper et engager un véritable débat national sur l'avenir du fret SNCF. Pour que le fret ferroviaire, y compris de proximité, soit considéré comme une mission d'intérêt public, avec l'objectif d'un report massif de transport routier vers l'un des moyens de transport le moins polluant.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

Agglomération

Grands projets : au travail, vite !

La Crea, nouvelle grande communauté d'agglomération, a dans ses cartons plusieurs projets qui concernent la Ville. Le maire souhaite qu'ils avancent sans attendre.



La Crea annonce l'amélioration des liaisons Rouen-Elbeuf. Quelles seraient les incidences pour la commune en cas de création d'une ou plusieurs lignes supplémentaires ?

Sécurité

Déménagement : on évacue le 23

La découverte d'une bombe armée de 220 kg dans l'enceinte du Centre hospitalier spécialisé du Rouvray contraint les services de la Sécurité civile à procéder à une opération de déminage. Programmée mardi 23 février, elle s'accompagne de la mise en place d'un périmètre de sécurité, avec évacuation des habitants, dans un rayon de 400 mètres autour de l'engin explosif. Il s'agit principalement de la Cité des familles, une partie du quartier des Castors, à proximité du cimetière du Madrillet et du secteur Saint-Yon, soit environ 1500 personnes. Chaque foyer a reçu un courrier et la visite de policiers municipaux. Ces derniers ont été chargés de recenser les per-

sonnes qui devront être prises en charge le temps que la bombe soit neutralisée. Pour elles, la Ville ouvre un lieu d'accueil, la salle festive, située rue des Coquelicots.

Les habitants sont priés d'évacuer la zone à partir de 7 heures. Si tout se passe bien, les rues seront rouvertes à la circulation en milieu de journée. C'est en effectuant des sondages de sol, préalables à des travaux au CHSR, que la bombe anglaise a été découverte. En avril 1944, les alliés anglais et américains ont copieusement bombardé le secteur de la gare de triage de Sotteville-lès-Rouen. Il y a deux ans déjà, deux autres engins explosifs avaient dû être retirés. ♦

En 2010, la Communauté Rouen-Elbeuf-Austreberthe (Crea) fait ses premiers pas : premières réunions et premiers discours du président, Laurent Fabius, qui a évoqué les dossiers à poursuivre et concrétiser, ou à engager avant la fin du mandat, soit 2014. « Plusieurs projets nous intéressent directement et sont des enjeux pour la ville et ses habitants, affirme le maire, Hubert Wulfranc. 2014 c'est bientôt, c'est demain. Il faut pouvoir travailler vite les objectifs et les moyens. »

C'est le sens du courrier que le maire vient d'adresser au président de la Crea en janvier pour demander que les services de l'agglomération et de la Ville, et les autres par-

tenaires, entament sans attendre « le travail commun nécessaire pour favoriser leur aboutissement ».

De quels dossiers s'agit-il ? Il y a d'abord les transports. Il est annoncé un système de liaisons rapides Rouen-Elbeuf, « sans attendre le projet tram-train », affirme Laurent Fabius. La Ville voudrait en savoir plus : est-ce une ligne de bus ? plusieurs lignes ? passant par où ? Mêmes questions pour l'annonce d'une ligne nouvelle reliant le nord de la Crea au Madrillet, par l'avenue des Canadiens. « Nous voulons vérifier les incidences de ces améliorations sur le réseau existant et leur utilité pour les Stéphanois », pointe le maire. Dans le domaine économique, l'enjeu porte sur la revitalisation

du grand secteur Seine-Sud. « Pour le réaliser en 2014, il faut donner un coup d'accélérateur et commencer à prospecter par exemple les dessertes de la zone », estime l'élu stéphanois. La Crea annonce aussi des avancées concernant deux grands équipements sur la commune : l'aménagement de l'ancien hippodrome des Bruyères et la réalisation du parc sportif qui devrait voir le jour du côté de la rue de Couronne. La reprise des études « dès cette année » a été confirmée au maire lors du dernier conseil communautaire, « cela suppose d'engager maintenant un travail assidu, pour présenter vite les projets », souhaite Hubert Wulfranc. ♦

15 JOURS EN VILLE

••••• Association

Porte ouverte aux handicaps

L'Association des paralysés de France ouvre une permanence mensuelle à l'espace Georges-Déziré. L'occasion pour les adhérents d'échanger et de nouer de nouveaux contacts.

Une fois par mois, l'Association des paralysés de France (APF) organise une permanence pour tous les habitants de la rive gauche, à l'espace Georges-Déziré. C'est tout récent, les adhérents de l'APF s'organisent encore pour faire circuler l'information avec des affichettes chez les médecins, dans les pharmacies. « *Il s'agit en fait d'un groupe relais*, précise Mireille Luque, l'animatrice, *c'est-à-dire un lieu de proximité pour s'informer des droits et des nouveautés sociales. C'est aussi un temps de discussion où les adhérents peuvent parler des problèmes qu'ils rencontrent.* » « *C'est très important pour sortir de l'isolement* », confirme Mugnette Fagot, stéphanaise.

L'APF compte environ 130 adhérents sur l'agglomération, « *et nous n'avons aucun point de chute sur la rive gauche* », constate Dominique Fagot, nouvel adhérent. Les locaux spacieux de Georges-Déziré mis à disposition par la Ville les comblent. « *C'est très accessible* », juge



Visite de l'espace informatique du centre Déziré, un équipement largement accessible.

Mireille Luque. La permanence est ouverte à toutes les personnes concernées, adhérentes ou non, pour discuter, sortir de la solitude ou pratiquer une activité. Plusieurs groupes au sein de l'APF permettent soit d'aller à la piscine, soit de faire des sorties ou de la peinture.

SOLIDARITÉ, ACTIVITÉ, REVENDICATION

« *Les trois principes de l'APF sont solidarité, activité, revendication. Nous ne nous inscrivons pas dans une démarche de quémailleurs, nous ne cherchons pas à rester entre nous, nous sommes acteurs et citoyens* », insiste Mireille Luque. Comme pour toute nouvelle

association, la directrice du centre Déziré, Martine Cadec, a fait la visite des lieux, présentant les différentes salles utilisables, les activités pratiquées dans le centre socioculturel, les associations accueillies. De quoi nouer de nombreux échanges et répondre

à l'attente de la nouvelle association accueillie ici. Il est déjà prévu en avril une exposition de photographies à la piscine et au centre sur les rapports au handicap à travers le monde. ♦

■ CONTACT

• **Association des paralysés de France, permanence le 2^e jeudi du mois, de 14 heures à 16 h 30, espace Georges-Déziré, 271 rue de Paris. Prochaine permanence le 11 mars. Tél. : 02 35 73 25 01.**

À la ludothèque aussi

Lors des vacances de février, les animateurs de la ludothèque proposent aux enfants à partir de 6 ans une sensibilisation au handicap. Chaque après-midi, une thématique différente est proposée aux participants permettant d'aborder aussi bien le langage des sourds ou la lecture en braille. Une rencontre avec Tristan Béard, jeune Stéphanaïs en fauteuil roulant, est également prévue lundi 15 février avec un échange sur la question

du handicap moteur, sensoriel ou mental. « *C'est aussi l'occasion de nous interroger sur nos propres pratiques, estiment les animateurs. La ludothèque est-elle adaptée à l'accueil des personnes en situation de handicap, dans son aménagement, mais aussi en ce qui concerne notre fonds ?* »

■ **TOUS LES APRÈS-MIDI, PENDANT LES VACANCES, À PARTIR DE 13 H 30. RENSEIGNEMENTS AU 02 32 95 16 25.**

Ludothèque

Les joueurs ont du cœur

La ludothèque s'est engagée dans un projet de collecte de jeux et jouets d'occasion. Après réparation et traduction des règles, les boîtes sont envoyées au Nicaragua, par le biais de l'association France-Amérique latine.

Sylvie pousse la porte de la ludothèque, les bras chargés de jeux et jouets. « À l'occasion de mon déménagement, je vide les placards. Les enfants ont grandi et je donne tous les jeux qu'ils n'utilisent plus. » Et la hotte de cette mère Noël du jour est bien remplie, allant du train électrique en passant par des puzzles ou encore de la pâte à modeler. La maman a répondu à l'appel lancé par les animateurs de la structure municipale qui souhaitent, dans le cadre d'un projet jeunes, collecter un maximum de jeux et jouets d'occasion. L'objectif est de les offrir à une école située dans un village du Nicaragua. Le résultat a dépassé toutes leurs espérances puisqu'en quelques semaines une cinquantaine de boîtes ont été apportées à la ludothèque.

Lors des dernières vacances, un gros travail attendait donc les adolescents inscrits. Ils ont vérifié le contenu de chaque référence, réparé certaines pièces défectueuses, voire en ont créé de nouvelles lorsque cela était nécessaire. « Nous avons la chance d'avoir un beau lieu consacré au jeu ici, se réjouit Théo, 14 ans, qui a lui aussi rapporté quelques boîtes dont il ne se sert plus. J'ai trouvé sympa qu'on puisse en faire profiter d'autres. »

Cet échange avec le Nicaragua s'est noué l'an dernier à l'occasion de la venue à Saint-Étienne-du-Rouvray d'une délégation de la Commission de développement rural (Coder) de la commune de Cinco Pinos, située dans les montagnes à

proximité de la frontière avec Le Honduras. Parmi les visiteurs, se trouvait la responsable de la bibliothèque, une structure cofinancée par l'association France-Amérique latine. Assez naturellement a germé l'idée d'un échange entre les adolescents des deux pays. « Nous avons eu l'occasion de travailler avec les

jeunes sur la notion de « droit aux loisirs », c'était intéressant d'aller plus loin et de mettre sur pied une action autour du partage », considère Émilie Beuriot, animatrice à la ludothèque.

Un premier envoi vers le Nicaragua a déjà eu lieu, et en retour la ludothèque a reçu des toupies en bois. « Cette

coopération n'est pas la première d'ailleurs avec Cinco Pinos, rappelle Daniel Veltin, président du comité local de France-Amérique latine. Il y a quelques années nous avons organisé un échange épistolaire entre des élèves de l'école Ampère, le collègue Picasso et l'école de Cinco Pinos. »

La ludothèque poursuit sa collecte de jeux et jouets, il est toujours temps de venir les déposer. ♦

■ LUDOTHÈQUE

• Espace Célestin-Freinet,
17 avenue Ambroise-Croizat.
Tél. : 02 32 95 16 25.



La générosité du public a permis de collecter une cinquantaine de jeux qui seront expédiés au Nicaragua.

Film Les animaux de la forêt se dévoilent

La forêt du Rouvray a beau se situer en zone urbaine, la vie animale y est d'une grande richesse. C'est ce que tenait à montrer, en images, le vidéaste amateur Gérard Pontini. Ce responsable du service environnement d'une ville voisine présente mardi 16 février et dimanche 21 mars, un film documentaire de 43 minutes à la Maison des

forêts. Sur l'écran, la vie intime et quotidienne d'animaux qui vivent tout près de nous sera dévoilée. Gérard Pontini a mis cinq années à réaliser ce travail, il estime avoir passé trois mille heures sur le plateau des Essarts et effectué une centaine d'heures de tournage. « Je montre que les comportements de ces animaux, renards, sangliers, chenilles, oi-

seaux ou orvets, sont très proches des nôtres ou peut-être est-ce l'inverse. » ♦

• **La forêt du Rouvray à cœur ouvert,** suivie d'un débat, mardi 16 février de 18 à 20 heures, et dimanche 21 mars de 15 à 17 heures, chemin des Cateliers.
Réservations au 02 35 52 93 20, 3 €.

EN BREF...

RENDEZ-VOUS

Permanence du maire

Hubert Wulfranc, maire et conseiller général, tiendra une permanence **jeudi 25 février de 14 à 15 heures** à la salle polyvalente de la bibliothèque Louis-Aragon de La Houssière (rue du Vexin).

Crise : aides sociales

Dans le cadre du plan de réponses municipales solidaires, des permanences sociales ont été mises en place, pour répondre aux demandes des personnes victimes de la crise. La prochaine aura lieu **jeudi 18 février**, à l'espace associatif des Vaillons (267 rue de Paris), **de 14 à 17 heures**, avec ou sans rendez-vous. La Caf et le Conseil général s'associent à cette initiative et participent à ces permanences. **Pour toutes informations, contacter le numéro vert Allô solidarité : 0800 076 800.**

Thé dansant reporté

En raison d'une opération de déminage programmée **le 23 février**, suite à la découverte d'une bombe dans le parc du Centre hospitalier spécialisé du Rouvray, la salle festive a été réquisitionnée pour accueillir les habitants évacués de leur domicile le temps de l'intervention. Le thé dansant du club Geneviève-Bourdon, prévu ce jour, est donc annulé et reporté **mardi 2 mars**, avec le même orchestre, celui de Claude Robert.

Opération propreté

Le service de la voirie procédera à un grand nettoyage dans le quartier entre les rues Docteur-Magnier, Zola, du Velay et de Couronne, **les 22 et 23 février** dans le cadre de Ma ville en propre.

Infos métiers

La Cité des métiers organise des rencontres thématiques sur l'emploi. **Vendredi 12 février** : métiers de la métallurgie. **Mardi 16 février** : métiers du transport et de la logistique. Ouvert à tous, inscription obligatoire à la Cité des Métiers : 02 32 18 82 80 ou sur www.citedesmetiershautnormandie.fr

Collectif antiraciste

La prochaine permanence du collectif solidarité se tiendra **le 23 février** à l'espace associatif des Vaillons (267 rue de Paris) de 18 à 19 heures **Contact : 06 33 46 78 02, collectifantiracisteser@orange.fr**

PRATIQUE

Le nouveau bureau des cheminots

Le bureau de la Fédération générale des retraités des chemins de fer de France et d'outre-mer a été modifié lors de la dernière assemblée générale.

Présidente : Simone Landais, secrétaire : Monique His, secrétaire adjoint : Marcel Mahault, trésorier : Jacques Landais, trésorier adjoint : Bernard Connan.
• **Contact : 32 rue Édouard-Vaillant. Tél. : 02 35 92 94 43.**

La forêt s'anime les 13 et 14 février

La Maison des forêts propose plusieurs activités sur le thème des jouets et jeux en bois samedi 13, de 14 heures à 17 h 30 et dimanche 14 février, de 10 heures à 17 h 30. Découverte de jouets et jeux en bois par l'association des 4 jeudis de Louviers, les deux jours. Dimanche, deux ateliers sont organisés, les places sont limitées, il convient de s'inscrire. **De 15 à 17 heures** : fabrication de jeux et jouets en bois avec l'association Le Ludokiosque (3€), 06 48 60 71 07.

De 14 h 30 à 16 h 30 : fabrication d'un awalé en céramique (jeu africain) avec Grégory Robert, céramiste (10€), 06 15 19 44 37. ♦

Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
Directeur de la communication : Bruno Lafosse.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
BP 458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.
Mise en page : Aurélie Mailly.
Rédaction : Nicole Ledroit, Sandrine Gossent, Francine Varin.
Photographes : Éric Bénard, Jérôme Lallier.
Dessins : Faujour/Conovox.
Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

État civil

MARIAGES Jean Sieur et Brigitte Viault, Jean-Claude Duthuit et Corinne Legendre.

NAISSANCES Chibab Aziz, Nassim Belhadj, Sakîna Benbakhta, Hamza Boumniel, Camille Bouteillier, Honorine Gamard, Ninon Gaudry, Abdelmalek Guernina, Louane Guiot, Sara Habjaoui, Jade Hamelin, Chris Hinfray, Nathan Lebas, Leelou Le Carrer, Yasmine Limam, Adam Messaoudi, Lycia Mezzaa, Redouane Ourarhi, Nahel Safe, Hanna Yazidi.

DÉCÈS Eveline Mathieu, Anne-Marie Gaulard, Maria Henry, Antonio Santorcole, Jean Chagnaud, Lyliane Verdure, Félicienne Castillon, Michel Auber, Fernand Charbonnier, Jacqueline Lucas.

Seniors en vacances



Après le succès du voyage proposé en 2009 à destination de l'île de Ré, le service municipal vie sociale des seniors propose un nouveau séjour. Il permettra d'emmener en vacances une quarantaine de personnes de plus de 60 ans au bord de la mer, dans un village vacances à Fouesnant, dans le Finistère, du **samedi 28 août au samedi 4 septembre 2010**. Au programme : visite d'une cidrerie, initiation aux danses bretonnes, visite de Concarneau et de Locronan, un des plus beaux villages de France et escapade à la pointe du Raz. Le coût du séjour est d'environ 335 €, par personne non imposable, et 585 €, pour les personnes imposables. Prévoir un supplément pour une chambre individuelle. Des facilités de paiement sont prévues.

■ **Inscriptions à partir du 11 mars 2010 au 02 32 95 93 58.**



FAIRE GARDER BÉBÉ EN UN CLIC

Le site de la Caf, www.mon-enfant.fr, aide à trouver une solution pour faire garder son enfant. Il recense toutes les structures d'accueil petite enfance présentes sur le secteur, les relais assistantes maternelles, les lieux d'accueil enfants-parents et, d'ici peu, les assistantes maternelles. Il fournit également la liste et les coordonnées des structures à proximité et précise leurs modalités d'accueil.



Accidents du travail, ça fait très mal

Depuis le 1^{er} janvier, la réparation versée sous forme d'indemnités journalières aux salariés victimes d'un accident du travail est soumise à l'impôt. Victime de ses conditions de travail, le salarié accidenté subit désormais une deuxième sanction : la baisse de son pouvoir d'achat.

« **C**'est la logique de la double peine... » Gérald Le Corre est inspecteur du travail et syndicaliste CGT. Il voit dans cette loi votée en décembre 2009 sur proposition du président du groupe UMP à l'assemblée Jean-François Copé, une attaque de plus au droit du

travail. « Depuis une dizaine d'années, la politique patronale est de dissuader les salariés de déclarer leurs accidents du travail. Le patron diminue ainsi de manière artificielle l'indice de gravité des accidents. » L'employeur préserve alors la « bonne image » de son entreprise et ne s'expose pas aux conséquen-

DOSSIER

ces financières, confie-t-il.

« On voit fréquemment des salariés payés à rester chez eux plutôt que d'être déclarés en accident du travail. Avec la fiscalisation des indemnités, ce phénomène risque de s'amplifier. Bien qu'entraînant une perte de revenu, la réparation permettait à la victime de payer moins d'impôt. Aujourd'hui, nous n'avons plus cet argument pour convaincre les salariés de faire valoir leurs droits. » Car si l'accidenté du travail bénéficie

d'un régime bien moins favorable que les autres accidentés de la vie (lire encadré), sa déclaration couvre le salarié sur le long terme, en cas de rechute ou d'aggravation de la pathologie. La situation des salariés accidentés du travail est d'ailleurs si « taboue » qu'ils sont nombreux à refuser de témoigner...

Alain Planté est secrétaire général de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés de Haute-Normandie (Fnath), il assure,

le premier lundi du mois, une permanence à la maison du citoyen. « Ce que je vois ici reflète la réalité du terrain stéphanois, la commune compte beaucoup d'ouvriers du bâtiment, lesquels sont les premières victimes d'accidents dus à des ports de charge ou à des chutes sur leur lieu de travail. »

« Une mécanique infernale »

Si la Caisse régionale d'assurance maladie de Normandie a relevé en 2008 une baisse des accidents du travail avec arrêts (20 177 en Haute-Normandie), « les chiffres sont en hausse sur 2009, on le constate dans nos permanences », tempère Alain Planté.

Pour le secrétaire général de la Fnath, la question de la fiscalisation ne doit toutefois pas occulter un autre fait bien plus inquiétant. « Plus injuste encore est la mécanique infernale qui frappe le salarié après un accident du travail. » Alain Planté voit beaucoup de cas, y compris sur la commune, de personnes ayant été licenciées suite à un accident du travail. « Je constate trop de licenciements liés à ce fait. Même avec un

taux d'incapacité de 3 ou 4 % qui n'est presque pas invalidant, l'employeur suggère au médecin du travail de déclarer la personne inapte. Or, on sait qu'une personne en incapacité même partielle est ensuite victime de discrimination à l'embauche. La fiscalisation des indemnités est en fait une triple peine infligée au salarié. »

Accident + discrimination + baisse du pouvoir d'achat... La spirale de l'injustice pèse sur l'accidenté du travail. « Dire que Copé a invoqué le principe d'équité ! C'est à se demander où elle se situe, cette équité, quand on retire le statut de victime au salarié accidenté, et qu'on refuse de taxer les banques, de revenir sur le bouclier fiscal ou encore de s'en prendre aux niches fiscales... » La fiscalisation des indemnités d'accidents du travail devrait rapporter aux caisses de l'État 135 millions d'euros en 2011. Quant aux « niches fiscales », elles représentent à elles seules 73 milliards d'euros de manque à gagner pour l'État... ♦

• La Fnath assure des permanences gratuites le 1^{er} lundi du mois, de 9 à 12 heures à la maison du citoyen, place Jean-Prévost. Tél. : 02 32 95 83 60.



« La réparation n'est pas un revenu »

« La Fnath est opposée à la fiscalisation des indemnités d'accident du travail, déclare son secrétaire général haut-normand, Alain Planté, c'est grâce à notre pression sur les députés UMP que nous avons pu limiter les dégâts en abaissant l'assiette d'imposition à 50 % de ces indemnités. » Le système de réparation des accidents du travail a été mis en place en 1898 sur le modèle du régime des victimes de guerre. Il est forfaitaire et indemnise le salarié à hauteur de 60 à 80 % de son salaire brut. La réparation n'est donc pas intégrale, contrairement à celle donnée aux accidentés du sport, de la route ou encore de chasse. Lors du calcul des indemnités journalières, elle ne prend en outre pas en compte les primes venant en complément du salaire et ignore la notion de « préjudice moral ». La loi Coppé sur la fiscalisation de ces indemnités revient à assimiler cette « réparation » à un revenu alors même que la victime voit ce dernier diminuer à cause du préjudice subi.

La Fnath vient de publier Le livre blanc pour l'amélioration de l'indemnisation des victimes du travail : les victimes du travail, hors victimes de l'amiante, sont les seules victimes à ne pas être indemnisées intégralement de leurs préjudices. Le livre blanc lance également une mobilisation autour de la prévention des maladies professionnelles avec ce site : www.reseauvigilance.org

QUELS SONT VOS DROITS

Un accident du travail peut avoir lieu sur le lieu du travail ou pendant le trajet d'aller et retour entre chez soi et son travail. Il peut concerner un salarié, titulaire ou non, ou un stagiaire en formation. La victime d'un accident de travail prévient son employeur dans les 24 heures pour recevoir une feuille d'accident, indispensable à la prise en charge à 100% des soins médicaux. L'employeur doit déclarer l'accident à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) dans les 48 heures avec avis de réception. C'est la CPAM qui est chargée d'établir sous trente jours si l'accident est bien un accident du travail. La victime a droit à des indemnités journalières à partir du lendemain de l'arrêt de travail, sans délai de carence, et pendant toute la durée de l'incapacité de travail ainsi qu'en cas de rechute ou d'aggravation. L'indemnité est égale à 60% du salaire pendant les 28 premiers jours, puis 80% du salaire. Avec l'accord du médecin traitant l'accidenté peut participer à des sessions de formation pour établir un bilan de compétence ou une reconversion.



Quand le stress nous travaille

Si les atteintes physiques restent médicalement identifiables, les dommages psychopathologiques liés au travail demeurent plus difficiles à établir. Ce sont toutefois ces maladies professionnelles mettant en cause le « stress », dont semblent être de plus en plus victimes les salariés.

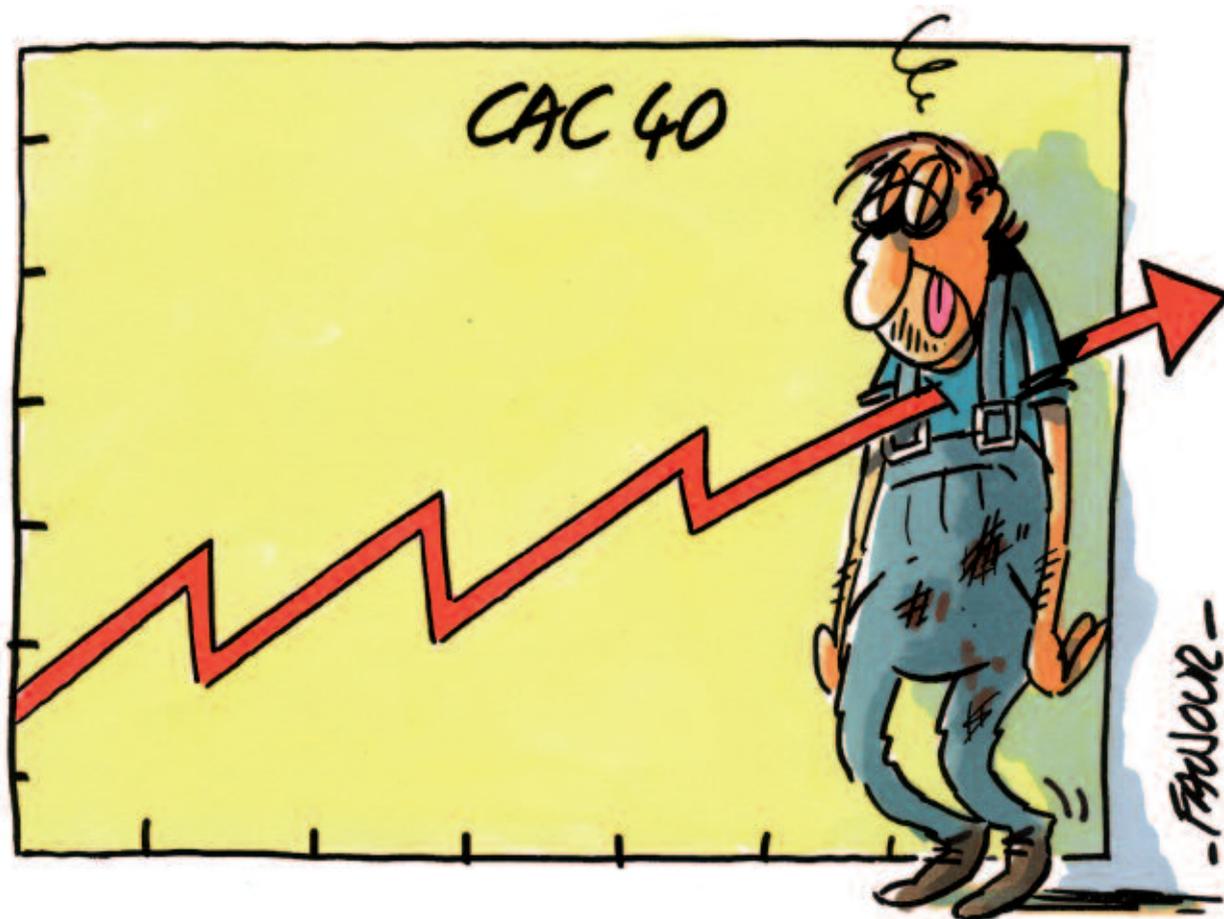
Le « stress » est un mot bien pudique devant les troubles qu'il peut susciter au travail. L'actualité de ces derniers mois l'a tragiquement illustré lors de suicides de salariés chez Renault ou chez France Télécom... Devant cette problématique

du stress qui tue, Jean-François Gehanno, médecin du travail au CHU de Rouen, affiche une position plus nuancée. « *Le stress en soi n'est pas une mauvaise chose, il faut surtout regarder la capacité qui est donnée au salarié de gérer ce phénomène. Nous ne sommes pas*

tous égaux devant le stress. » Pour le médecin du travail, les causes du malaise ainsi nommé seraient à imputer à « *un manque de formation "santé au travail" des managers, plutôt qu'à des systèmes de management délibérément stressant.* » Un point de vue que ne partagent

pas forcément les syndicats... Alain Cadinot, délégué syndical Sud PTT, évoque par exemple avec retenue la politique managériale de France Télécom, dont il est issu. « *Avant la privatisation, notre travail consistait à satisfaire l'utilisateur, c'était ça qui était important.*

DOSSIER



Aujourd'hui, ce qui compte, c'est faire de l'argent. Le système est uniquement conçu pour que les gens produisent de plus en plus. La hiérarchie utilise le stress pour pousser les moins productifs à quitter l'entreprise. Elle arrive également à casser les solidarités entre salariés. » Outre la pression de la hiérarchie, Alain Cadinot dénonce des charges

de travail de plus en plus importantes, que les salariés n'arrivent plus à tenir. « Cela génère des accidents dus au stress... La fiscalisation des indemnités d'accident du travail, c'est la cerise sur le gâteau : on culpabilise une fois de plus la personne arrêtée. »

Selon Ludovic Avenne, élu CGT au Comité d'entreprise Renault à Cléon,

le stress peut également venir d'une organisation du travail qui tend à effacer les limites entre temps de travail et temps privé... « Ici, les ingénieurs disposent d'une carte informatique qui leur permet d'accéder aux bases de données Renault depuis leur domicile en dehors du temps de travail. Certaines personnes ne déconnectent jamais. » Son

collègue élu CGT Yvan Picard enfonce le clou du stress au travail : « Les journées de chômage partiel aggravent le stress et les risques d'accidents. Il nous faut désormais faire en quatre jours ce que la direction avait planifié sur cinq, avec des effectifs réduits. Le chômage partiel est utilisé pour flexibiliser le temps de travail, cela me rend mal à l'aise de savoir qu'on prend de l'argent aux Assedic, tandis qu'on le refuse à ceux qui n'ont pas d'emploi. »



« On culpabilise une fois de plus la personne accidentée »

Le stress n'est peut-être pas toujours délibéré de la part de l'employeur... Mais il revêt aujourd'hui des formes qui vont bien au-delà des conditions matérielles de travail. Et son coût est aujourd'hui estimé entre deux et trois milliards d'euros par an. ♦

TRIBUNES LIBRES

Élus communistes et républicains

La droite multiplie depuis des années les attaques contre notre système de retraite solidaire. Alors que les retraités vivent de moins en moins bien avec leurs pensions, les salariés et les jeunes se demandent s'il y aura pour eux une vie après leur activité professionnelle. Si l'allongement de l'espérance de vie implique de rechercher de nouveaux financements pour nos retraites, la droite et le Medef n'ont cessé de repousser l'âge légal de départ à la retraite, d'augmenter les cotisations versées par les salariés ou encore de réduire le niveau des pensions tout en multipliant les exonérations de cotisations patronales (30 milliards d'euros).

Or, d'autres solutions existent. La 1^{re} : taxer les revenus financiers des entreprises et des banques aux mêmes taux que les salaires soit 12 milliards supplémentaires.

La 2^e : supprimer les exonérations de cotisations sociales des entreprises qui n'ont jamais permis de créer ni de sauver des emplois. Enfin, créer des emplois bien rémunérés pour faire rentrer des cotisations. Il y a là largement de quoi combler le déficit de 7,7 milliards d'euros de notre système de retraite. Ce sont ces avancées que doit porter toute la gauche, en soutien des mobilisations sociales, dans les échéances électorales et dans les institutions.

Hubert Wulfranc, Joachim Moysse, Francine Goyer, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Jérôme Gosselin, Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey, Josiane Romero, Francis Schilliger, Robert Hais, Najia Atif, Murielle Renaux, Houria Soltane, Daniel Vezie, Vanessa Ridel, Malika Amari, Pascal Le Cousin, Didier Quint, Serge Zazzali.

Élus socialistes et républicains

Un million de demandeurs d'emploi vont perdre leurs droits à l'assurance-chômage en 2010.

Seuls 38 % de ces « fins de droits » devraient bénéficier de la solidarité nationale au travers soit de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) soit du revenu de solidarité active (RSA).

Ce sont donc plus de 600 000 chômeurs qui se retrouveront sans rien.

Sarkozy et le gouvernement ne réalisent pas la gravité et l'urgence de la situation.

Ils n'ont absolument pas pris la mesure de la crise, n'élaborant aucun plan d'action concret.

Il est impératif de prendre des mesures spécifiques ciblées et tenant compte du caractère exceptionnel de la crise.

C'est pourquoi les socialistes demandent la création d'une alloca-

tion solidarité crise (ASC) qui allonge de six mois les indemnités des chômeurs en fin de droits.

Pour ne pas ajouter de l'exclusion à la crise, cette mesure doit être mise en place dans les plus brefs délais, par conséquent une proposition de loi sera déposée rapidement par les députés socialistes à l'Assemblée nationale.

La création de cette allocation aurait également un effet positif sur la consommation et participerait d'une vraie politique de la relance qui manque aujourd'hui en France.

Rémy Orange, Patrick Morisse, Danièle Auzou, David Fontaine, Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarison, Catherine Depitre, Philippe Schapman, Dominique Grevrand, Catherine Olivier, Béatrice Aoune-Sougrati.

Élus UMP, divers droite

La mauvaise gestion socialo-communiste ne s'arrête pas qu'à Saint-Étienne-du-Rouvray où tout est bon pour mettre à mal les réformes et le redressement entamés par notre président Nicolas Sarkozy. Elle gangrène notre région qui refuse de collaborer avec les différents ministères. Ainsi depuis douze ans la gauche qui gère la région appauvrit la Haute-Normandie et la rend exsangue de tout attrait.

La preuve en chiffres donnés par l'Insee 2008 : le chômage, notre région est au 17^e rang sur 22 – 27 % des jeunes sont au chômage (+ 4 points par rapport à la moyenne nationale) – création d'entreprises 16^e rang sur 22 – Recherche publique en terme d'investissement : 20^e rang sur 22 – Transports en 2010 : il faut 20 min de plus qu'en 1950 pour relier Le Havre à Paris en train –

Tourisme : moins 11 % de touristes entre 2003 et 2007 – Médecins généralistes : le nombre par habitant est au 19^e rang sur 22 – Environnement : moins de 2 % du budget régional lui est consacré – Fuite des jeunes depuis 2001 : près de 35 000 jeunes ont quitté la Normandie. Il faut remettre la Haute-Normandie avec la Basse-Normandie en bonne marche.

Serge Cros, Louïsette Patenere, Gérard Vittet.

Élue Droits de cité, 100 % à gauche

Pas touche à notre retraite par répartition à 60 ans ! C'est un juste droit. On s'est battu pour la gagner, on se battra pour la garder !

Sarkozy veut nous mettre la tête sous l'eau. Il n'offre à la jeunesse qu'un monde de brutes, celui d'une poignée de capitalistes aux salaires mirobolants et laisse la population dans la misère.

Une bonne claque à Sarkozy le remettrait en place. Pour le faire reculer, rien de tel qu'une bonne gauche, une gauche combative. Une gauche qui rompt avec le système en place, avec la loi du profit. Sarkozy attaque sur tous les fronts mais il a des faiblesses, à preuve sa baisse dans les sondages et les échecs politiques qu'il essuie. Profitons-en ! Montrons un front déterminé, combatif, unitaire. L'unité est notre force.

Devant l'urgence sociale, je conti-

nue mon combat en tant que Gauche unitaire, aux côtés du Parti de gauche, du Parti communiste, de République et socialisme. Des membres de notre liste luttent également avec le Front de gauche. D'autres ont choisi le NPA.

Imposons une autre répartition des richesses : pas de subventions aux entreprises, aux banquiers, l'argent public aux services publics. Priorité à l'emploi et non aux profits des actionnaires !

Ici et maintenant, unissons nos forces !

Michelle Erniss.

CULTURE EN SCÈNE

••••• Conservatoire

Une Heure très folklo

L'Heure du Jeudi, le très populaire rendez-vous mensuel proposé par le conservatoire, est consacrée en février aux chansons folkloriques. Aux commandes de la conférence, un maître du sujet, Gérard Carreau.

Voilà des années que Gérard Carreau s'est plongé avec gourmandise dans le riche patrimoine de la chanson folklorique : « *attention, l'ancienne chanson folklorique, celle que l'on entonnait aux champs, au coin du feu, ou à la bataille, avant la guerre de 1914* ». Des chants que l'on peut classer en deux catégories : les chansons à voix « *pour les fins de ripailles* » et les chansons à danser avec une forte rythmique reprises lors des battages ou au moment de hisser les grands voiles. Il y est souvent question d'amour, d'amours impossibles évidemment, mais aussi de politique et de religion. « *De tous les thèmes qui parlaient aux gens...* », résume celui qui a été directeur de l'école de musique de la ville de 1978 à 1989.

L'intérêt de Gérard Carreau pour son sujet ne date pas d'hier, mais des années 1950, au sein des Cemea (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) auxquels il appartient avec Nicole, son épouse. « *Nous avons été conquis par ces chansons qu'on apprenait alors aux enfants. Et si aujourd'hui, elles ne sont plus vraiment chantées, elles suscitent toujours autant de plaisir lorsqu'on les entonne.* »

Amour, politique et religion

Au fil des décennies, Gérard Carreau a amassé une somme de documents et d'informations sur son sujet d'une incroyable richesse. En témoignent les deux pans entiers de bibliothèque qui y sont consacrés, dans son bureau. « *Je fais d'ailleurs un peu figure de diplodocus, parce que tous ceux qui s'y intéressaient meurent.* »

Ce savoir lui vaut de mener le 25 février une conférence dans le cadre de l'Heure du jeudi, le rendez-vous mensuel du conservatoire. La seule angoisse du fringant érudit est que l'heure qui lui est



L'ancien directeur du conservatoire est devenu au fil des années un véritable puits de sciences en chanson folklorique.

impartie ne s'avère bien trop courte. Pour contrer la montre et éviter de se perdre en anecdotes qu'il raconte pourtant si bien, Gérard Carreau a décidé de jouer la sécurité et donc de rédiger son intervention.

Les chansons folkloriques, elles, n'étaient pas écrites, c'était d'ailleurs l'une de leurs principales caractéristiques. Elles se transmettaient au contraire de bouche à oreilles dans les milieux « *incultes* ». « *À partir du moment où l'instruction s'est développée, où l'école est devenue obligatoire, tout ce patrimoine s'est rapidement tu et donc a quasiment disparu.* » Un ministre de Napoléon III avait pourtant lancé, à partir de 1852, une grande enquête nationale, dictant à tous les lettrés du pays – instituteurs, curés et autres notaires – de collecter ces chansons selon un modèle défini. Mais les milliers de pages noircies et retournées n'ont finalement pas

été exploitées. Un siècle plus tard, le Stéphanois a passé des jours entiers à éplucher ces archives rédigées à la plume et stockées à la Bibliothèque nationale. Ces recherches et bien d'autres encore ont nourri *Le Dictionnaire biographique des collecteurs de l'ancienne chanson folklorique française*, rédigé il y a quelques années, avec Max Pinchard. Sans

l'acharnement de quelques curieux, il ne resterait pas grand-chose de ce répertoire d'un autre temps. ♦

■ HEURE DU JEUDI

• **Jeudi 25 février, sur le thème des chansons folkloriques à 19 heures, espace Georges-Déziré. Entrée libre. Plus d'infos au 02 35 02 76 89.**

Répétition publique d'Oriana

Gérard Carreau est décidément un retraité très actif. Chef de chœur de l'ensemble vocal rouennais Oriana, il partage avec 25 chanteurs, hommes et femmes, son enthousiasme pour la musique vocale anglaise, mais aussi plus largement pour le répertoire ancien et contemporain. Les personnes intéressées pourront assister à la répétition publique de l'ensemble Oriana, le 7 mars à 17 heures au conservatoire de musique et de danse (271 rue de Paris).

Exposition

La calligraphie en toutes lettres

Romaine, onciale, caroline... L'atelier calligraphie du centre Georges-Brassens connaît ses lettres sur le bout des doigts et les expose jusqu'au 26 février.

« **C'**est de l'écriture, mais ce n'est pas la finalité, affirme Marie, pinceau à la main. *Nous apprenons des gestes que nous retraduisons dans des compositions.* » Enseignante retraitée, Marie réapprend à écrire pour pratiquer l'art subtil de la calligraphie. « *La base c'est l'étude des alphabets historiques, des différentes formes de lettres utilisées depuis les Romains,* explique Edwige Timmermann, animatrice de l'atelier. *Ensuite on crée autour de l'écriture. On ne cherche ni la copie, ni la lettre parfaite mais à maîtriser une technique*

pour créer. » Ici pas de calligraphie chinoise ou arabe, mais la latine dans toutes ses déclinaisons, et elles sont très nombreuses de la capitale romaine à la caroline, la gothique, l'onicaiale, la chancelière ou l'anglaise. Christiane compose un texte en capitales romaines : « *Il faut se concentrer pour ne pas se tromper,* souligne-t-elle. *À l'école, j'écrivais à la plume, j'avais gardé un bon souvenir des pleins et des déliés, et je ne suis pas déçue.* »

Les participants à l'atelier se penchent sur deux ou trois écritures par an, chacune a son geste, son enchaî-

nement de lettres qu'il faut maîtriser. Comme il faut maîtriser les outils, pinceau, plume, calame (roseau) qui changent du stylo à bille. Une fois la technique acquise, chacun peut créer ses compositions, sur papier ou en décoration sur des abat-jour, des sacs, des tissus, ou en imaginant ses propres outils pour inventer de nouvelles formes. ♦

■ À VOIR

• **L'atelier expose jusqu'au 26 février au centre social Georges-Brassens, 1 rue Georges-Brassens. Entrée libre.**



La calligraphie latine sous toutes ses formes s'expose au centre Georges-Brassens.

DiversCité



Théâtre ... 23 février BAB ET SANE

Jean-Yves Ruf met en scène un texte de René Zahnd, l'histoire, basée sur un fait réel, de deux bouffons tragiques. Malgré la chute de leur patron, le dictateur africain Mobutu, les gardiens d'une somptueuse villa en Europe y demeurent cloîtrés sans user de leur liberté retrouvée. Allant même jusqu'à s'inventer leur propre réalité. Un huis clos très drôle qui vire au conte philosophique.

**Le Rive Gauche, 20 h 30.
Billetterie : 02 32 91 94 94.**

Cirque/humour ... 26 février PAS PERDUS

Un mélange d'acrobaties, de jongleries, de musiques, de rires et de menuiserie, orchestré par quatre Argonautes virtuoses, égarés dans un labyrinthe de jeux de construction géants. Savoureux !

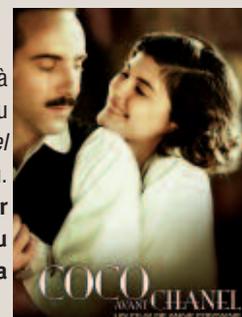
Le Rive Gauche, 20 h 30. Billetterie : 02 32 91 94 94.

Danse ... 27 et 28 février STAGE DANSE

Le Rive Gauche et l'association Aller Simple proposent un stage en lien avec le spectacle *Le Bal pendule* de Nadine Beaulieu. Marche/démarche, posture/positionnement, ces mots seront les points de départ d'une exploration ludique de nos façons individuelles de nous « tenir » et de nous « mouvoir ». **Samedi de 14 heures à 18 heures et dimanche de 10 h 30 à 15 h 30 au Rive Gauche. Renseignements et inscription au 06 75 74 89 85.**

Cinéma seniors ... 1^{er} mars COCO AVANT CHANEL

Une sortie au cinéma Le Mercure à Elbeuf est proposée aux seniors. Au programme, le film *Coco avant Chanel* de Anne Fontaine, avec Audrey Tautou. **Inscriptions lundi 22 février uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58, dès 8 h 30, dans la limite des places disponibles.**



MAIS AUSSI...

1850-2010 : 160 ans de commerce et d'artisanat, exposition au centre Georges-Déziré jusqu'au 25 février.

Atelier de lecture à haute voix animé par Claudine Lambert un mardi sur deux, de 17 h 15 à 18 h 45 à la bibliothèque Elsa-Triolet, 02 32.95 83 68.

 • **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations culturelles grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

Votre LEADER PRICE
vous accueille avenue Felling à SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
du lundi au samedi de 9h15 à 19h30.



le goût de vivre moins cher



A F DEPANNAGE
PRESTATIONS DE SERVICE

ALEXANDRE FRANCK

8 RUE ESNAULT PELTERIE
76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY

MENUISERIE
PLOMBERIE
PETITE ELECTRICITE
PETITE RENOVATION

Tél. : 06 89 38 87 76
Fax : 02 35 60 81 48
franck358@infonie.fr
siren 402 412 795/RM76



COIFF EXPRESS

La coiffure à prix canon

2 salons pour tous styles Coiffure Homme - Femme - Enfant

201 avenue Jean Jaurès
76140 LE PETIT QUEVILLY
Tél. : 02 35 60 94 43

24 rue Lucien Carnot
76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
Tél. : 02 35 32 82 25



**Vous souhaitez
une Joyeuse
Saint-Valentin**



OUVERT DU LUNDI APRÈS-MIDI AU SAMEDI AVEC ET SANS RENDEZ-VOUS
OUVREZ LA PORTE ET SUR DEMANDE

**NOUVEAU PROGRAMME
à SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY !**



ÉLIGIBLE
PACTE FENEL 100%
TVA 5,31%
Prêt à Taux 0%
Dorénavant

Le Clos
SAINT-YON

**42 Appartements
2, 3 et 4 pièces
à partir de**

119 900€**

RENSEIGNEMENTS & VENTE
28 Place des Carmes à Rouen

N° Vert 0800 14 8000

7j/7 de 9h à 21h

nexity

George V

www.nexity-logement.com

*A la date du 21 décembre 2009, le projet de Loi de finances pour 2010 prévoit de maintenir le doublement du prêt à taux zéro pour toutes les offres émises jusqu'au 30 juin 2010
**Selon conditions et sous réserve d'éligibilité dans la limite des stocks disponibles

■ En 2010, profitez du doublement du Prêt à Taux 0%*

- Illustration non contractuelle. - Prix valeur au 04/01/10. Dans la limite des stocks disponibles. Dpt: Normandie

Oui, je désire avoir plus de renseignements sur «Le Clos St-Yon» à Saint-Etienne-du-Rouvray

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Code postal et Ville : _____
Tél. : _____ Mail : _____

Coupon à renvoyer à Nexity-George V Normandie - 101 Boulevard de l'Europe - BP 11023 - 76171 Rouen Cedex 1

MONVILLE OPTICIEN

St Etienne du Rouvray

Centre commercial Ernest Renan - Metro Ernest Renan

Tél. : 02 35 65 55 66



Un magasin tout neuf et climatisé dans un quartier entièrement rénové, c'est dans cet environnement que vous accueille Max Monville et son équipe : Béatrice et Igor Monville.

Un magasin dans la plus pure tradition familiale qui vous propose des collections de montures les plus variées : depuis les premiers prix : 60 euros jusqu'aux modèles couturiers les plus sophistiqués. Marques Nina Ricci, Nike, Lacoste, Versace, etc.).

**Une paire achetée
= une paire offerte**

... Décryptage

Les labels font-ils la qualité ?

Les labels fleurissent partout, mais que signifient-ils ? Constituent-ils un réel gage de qualité pour les personnes qui fréquentent ces directeurs et clubs ? Petit tour d'horizon des appellations répertoriées localement.



L'Acsec s'est vue décerner la label Dynamique espoir banlieue pour son action menée au Château Blanc.

Dynamique espoir banlieue

Depuis 2009, le gouvernement a souhaité favoriser la pratique sportive dans les quartiers populaires, en partant d'un constat simple: le nombre de détenteurs d'une licence sportive y est deux fois moins élevé que sur l'ensemble du territoire. Ainsi à Saint-Étienne-du-Rouvray, quatre associations se sont vues décerner le label « dynamique espoir banlieue » pour leur action au Château Blanc: le judo club, l'association culturelle et sportive euro-chinoise (Acsec), l'association pour la promotion du quartier Eugénie-Cotton (Apqec) et le stade cheminot sottevillais. « Cette labellisation est avant tout une reconnaissance par l'État de la qualité d'une action, elle n'est pas toujours accompagnée d'une retombée financière particulière. Cela traduit la volonté d'aider les associations sur la durée, mais cela reste modeste dans la mesure où il n'y a pas de crédits supplémentaires affectés pour ces labels », explique Jean-Pierre Le Cozic en charge de ce dossier à la direction départementale de la jeunesse et des sports. Ce que

confirme Michèle Houssin, la secrétaire de l'Acsec: « Nous n'avons rien demandé pour obtenir ce label et cela ne nous a donné aucune aide financière supplémentaire. On doit juste faire savoir que nous l'avons. J'ai tout de même trouvé que c'était une bonne chose et que c'était positif si cela permettait de nous faire connaître des enfants du quartier. »

Petite enfance

Le label est décerné directement par la fédération française de gymnastique sur demande du club. « Pour l'obtenir, il faut remplir plusieurs critères, précise la présidente du club gymnique stéphanois, Corinne Marais. Qu'il s'agisse de la formation des éducateurs sportifs, du cadre d'accueil, du matériel utilisé et du contenu pédagogique des cours. » Ce label garantit aux parents d'enfants âgés de 2 à 6 ans qu'au moins un des intervenants les encadrant a bien suivi une formation spécifique. L'association a fait le choix de réserver des créneaux uniquement pour les tout-petits le samedi matin, avec un accueil par tranche d'âge. « Au moment

des inscriptions, nous mettons en avant ce label petite enfance, cela rassure les parents. La fédération de gymnastique propose également un label seniors, nous n'avons pas lancé de démarche particulière pour l'obtenir. »

Tourisme handicap

« Si tous les labels ne peuvent pas être placés sur un pied d'égalité, si tous n'offrent pas les mêmes garanties, nous sommes néanmoins très satisfaits de détenir le label tourisme handicap qui garantit aux usagers de la piscine que, quel que soit le handicap dont ils souffrent, ils seront bien accueillis et pourront évoluer dans la structure avec un maximum d'autonomie », résume la directrice du service municipal des sports, Maryvonne Collin. Désormais, avec l'adjoint au maire Michel Rodriguez, ils aimeraient bien voir une autre distinction fleurir dans les clubs sportifs, le label valide handicap qui distingue les associations réalisant un travail particulier en matière d'accueil indifférencié des personnes valides et handicapées. ♦

À VOS MARQUES

Full contact, tous champions

Lors du récent championnat de Normandie à Pont-Audemer, les jeunes athlètes du club de full-contact ont raflé les titres des catégories light et demi full: Christopher Roussette est champion de Normandie poussin, en benjamin Amar Daoudi prend le titre suivi d'un autre Stéphanois, Damien Roussette. En cadet, Théophile Terrier est troisième. Les 27 et 28 février, ils tenteront de gagner de nouveaux titres au championnat de France à Caen.

Football, les prochains matches

14 février: 10 heures stade des Sapins, coupe Robert-Balluet: CCRP/ Saint-Aubin-Celloville.

21 février: 15 heures, stade Youri-Gagarine, FCSE/ Caudebec Rc.

CARTE BLANCHE



Regard affûté

Passionné de nature et photographe à ses heures perdues, Emmanuel Lailheugue fait un carton sur le site de la ville avec ses photos d'écureuils prises dans le bois du Val l'Abbé.



Ses écureuils du bois du Val l'Abbé sont parmi les photos les plus vues du site internet de la Ville. Elles ont également été exposées à la Maison des forêts en février. Un bel hommage rendu à l'œil affûté d'Emmanuel Lailheugue, photographe amateur. « C'était facile, cette année-là il y en avait beaucoup », se souvient-il. Pour saisir la vie de ces furtifs hôtes des bois, il avait construit pendant l'hiver 2008 des affûts au pied des arbres, sortes de cabanes de branches où se cacher avec son appareil photo, dès potron-jacquet évi-

demment puisque jacquet est un des noms de l'écureuil.

« Saisir les animaux ça ne se fait pas comme ça, les animaux européens sont très chassés et donc très craintifs. C'est toujours un coup de chance, et il faut faire avec le temps, la lumière. Mais d'abord ça s'organise : il faut connaître le milieu et l'espèce qu'on veut photographier, les animaux sont comme les gens, ils ont des cycles dans la journée. » Cet amateur de course à pied connaît bien la forêt et s'avoue tenté d'aller pister les cerfs dans la forêt du Rouvray. Entre-temps il est allé capter dans

son objectif des oiseaux migrants, guêpiers d'Europe dans l'Hérault, grues cendrées dans la Marne. Quand il ne travaille pas au Conseil général, Emmanuel Lailheugue aime voyager et découvrir les paysages, Chili, Scandinavie, Tibet ou Pyrénées, « la nature est étonnante et reposante ». Inquiet de l'avenir, il n'aimerait pas que ses photos soient le souvenir de scènes « qu'on ne reverrait plus ». ♦

• www.saintetiennedurouvray.fr
mur d'images ou rubrique territoire/environnement.